

**Circonscription : SELESTAT**

**Libellé du poste : Conseiller pédagogique de circonscription**

(sera amené à partager le dossier relatif à l'EPS avec le 2<sup>ème</sup> CPC).

**1. Définition du poste et des missions :**

Maître-formateur, le Conseiller pédagogique de circonscription exerce ses activités sous la responsabilité de l'Inspectrice de l'Education Nationale. Il met en œuvre le projet de circonscription, contribue au pilotage de la circonscription dans l'objectif d'améliorer les compétences des enseignants et les résultats des élèves.

Le conseiller pédagogique a principalement une mission d'ordre pédagogique. Il peut être conduit à accomplir les tâches administratives liées au programme de travail de la circonscription ou de représentation de l'IEN.

Il est un partenaire essentiel dans la formation des enseignants du premier degré et assure ses fonctions d'aide et de conseil auprès des professeurs, et plus particulièrement auprès des entrants dans le métier. Il apporte un regard extérieur positif et amène les enseignants à développer une attitude réflexive sur leurs pratiques professionnelles et sur la dimension sociale du métier d'enseignant.

Il assure le suivi d'actions particulières dans ses aspects réglementaires et pédagogiques.

**Animation et formation :**

- il participe et/ou anime des groupes de travail (RASED, directeurs, liaisons inter cycles...)
- il participe à l'animation de conférences pédagogiques et des stages de circonscription visant à décliner les objectifs nationaux et ceux proposés au projet de circonscription.
- Il participe à l'animation des stages de formation continue de la circonscription : coordination, synthèse et diffusion des productions
- il encourage et contribue à la diffusion des réussites pédagogiques
- il contribue à l'actualisation des ressources sur le site de circonscription
- il participe à la formation départementale des enseignants et contribue aux projets de l'institution

**Fonctionnement pédagogique et administratif des écoles :**

- il assiste les équipes d'école dans l'élaboration et l'évaluation des projets des écoles, des programmations de cycle et d'école, dans l'analyse des résultats aux évaluations, dans la mise en œuvre des classes à PAC et des activités innovantes... Il est amené à participer aux conseils de maîtres et de cycle dans les écoles.
- il opère un suivi des actions des écoles et tient un tableau de bord
- il assiste les directeurs dans l'animation des équipes, l'élaboration et la mise à jour d'outils de pilotage

**Suivi des élèves**

- il assiste les équipes d'école dans la mise en œuvre des réponses adaptées aux besoins des élèves (PPRE, aide personnalisée...)
- Il accompagne la mise en œuvre des diverses évaluations départementales et nationales : GS/CP, CE1, CM2, sciences CM1, allemand CM2.
- il participe, en cas de besoin, aux équipes éducatives et aux équipes de suivi de la scolarisation

**Suivi des enseignants**

- il apporte l'aide nécessaire aux enseignants (entrant dans le métier : T1, T2, liste complémentaire, se préparant à des examens professionnels : CAPA-SH, CAFIPEMF, en difficulté professionnelle...)

**Spécifiquement**

Il coordonne des actions menées avec les partenaires locaux que sont :

- les différentes communautés de communes et les équipements comme le château du Haut Koenigsbourg (groupe de travail pour la réalisation de fiches pédagogiques),
- la Maison de la nature de Muttersholtz,
- le CFMI,
- le FRAC Alsace (animation pédagogique avec l'équipe éducative),
- le SMICTOM,
- le Musée du Patrimoine à Albé (mise en place d'un groupe de travail pour valoriser ce lieu),
- la médiathèque de Sélestat,
- la Bibliothèque humaniste de Sélestat (animation pédagogique avec l'équipe éducative),
- l'Office de la culture (groupe de travail pour la réalisation d'un livret pédagogique sur la ville de Sélestat),
- les Tanzmatten

afin de proposer des activités éducatives à dominante scientifiques et culturelles et de créer des outils pédagogiques adaptés aux classes.

La circonscription de Sélestat accueille de nombreuses classes qui viennent pratiquer les activités aquatiques dans les 3 piscine de son secteur. Le CPC est amené à organiser conjointement avec le deuxième CPC cet accueil avec les responsables des piscines et les maîtres-nageurs. Dans ce cadre, il pourra être amené à mettre en oeuvre la passation des agréments des accompagnateurs.

Un goût marqué pour les activités EPS et une analyse fine de leurs enjeux et pratiques est nécessaire.

Il lui serait également demandé au candidat d'avoir une connaissance affirmée de la réglementation en général et de celle concernant la mise en place des activités EPS à l'école en particulier.

## **2. Compétences et qualités requises par le candidat**

- Compétences pédagogiques avérées sur l'ensemble des cycles et des domaines d'activité de l'école primaire.  
Des compétences spécifiques en école maternelle sont souhaitées.
- Des qualités relationnelles, le sens de l'écoute et de l'empathie
- Des capacités et un goût pour le travail en équipe
- Des capacités à travailler en partenariat avec des acteurs locaux, les élus, les chargés de mission et les animateurs des différentes associations qui maillent le territoire
- Des capacités de médiateur dans des situations conflictuelles (parents d'élèves, équipes pédagogiques)
- Des capacités d'organisation et d'analyse
- Un sens de la médiation et de la coopération
- De la disponibilité

## **3. Conditions de recrutement**

Entretien auprès d'une commission composée de l'Inspectrice de la circonscription, d'un Conseiller pédagogique et d'une tierce personne.

### **Contact pour obtenir des informations sur le poste :**

#### **Mme CHARVET Cathy**

Inspectrice de l'Education Nationale  
Inspection de l'Education Nationale  
Rue Paul Déroulède  
67600 SELESTAT  
tél. 03.88.92.01.71